

# Entre-Sambre-et-Meuse Promouvoir la santé

*Le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse fournit un exemple de dynamique territoriale destiné à contribuer à l'amélioration de la santé et de la qualité de vie de la population. Au départ de cette expérience peuvent être formulées quelques recommandations spécifiques.*

PHILIPPE MOUYART

Le centre local de promotion de la santé de Charleroi-Thuin est à l'initiative d'une plateforme qui vise à contribuer au développement du bien-être et de la qualité de vie des habitants du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Celle-ci est ainsi un lieu privilégié de rencontres, d'échanges et d'initiatives pour les personnes et les organisations issues de tous les secteurs qui souhaitent contribuer au bien-être et à la qualité de vie dans une logique partenariale et participative. Ils se reconnaissent mutuellement des compétences et une capacité d'influence. La plateforme fait ainsi apparaître les complémentarités entre ses membres et favorise la communication et leur aptitude à agir ensemble. Elle devient un outil pouvant produire réflexions et actions pour le développement et la revitalisation du territoire couvert.

Ses membres partagent une même vision de la santé, considérée comme une ressource qui permet aux personnes d'atteindre un bien-être, de satisfaire leurs ambitions et

Les institutions suivantes sont actuellement impliquées dans le comité de pilotage : Aide à domicile en milieu rural (antenne de Chimay), le centre local de promotion de la santé de Charleroi-Thuin, le centre local de promotion de la santé en province de Namur, la Fondation rurale de Wallonie-antenne Entre-Sambre-et-Meuse, le groupement économique sud Entre-Sambre-et-Meuse, la mission régionale pour l'emploi du sud Entre-Sambre-et-Meuse, l'Observatoire de la santé du Hainaut, l'Office de la naissance (province de Namur), l'aide en milieu ouvert Oxyjeune, de Rance, l'interplans de cohésion sociale du sud Entre-Sambre-et-Meuse, la cellule observation de la santé, du social et du logement de la province de Namur et l'Union chrétienne des pensionnés.

d'agir sur leur environnement physique et social. Il faut ainsi la percevoir de manière globale et prendre en compte l'ensemble des facteurs déterminants de la santé qui l'influencent, les facteurs biologiques et génétiques, les habitudes de vie : consommation, activité physique, sommeil, alimentation, gestion du stress..., l'environnement physique et social : air, eau, bruit, sécurité, habitat, revenus, emploi, vie sociale et culturelle..., l'accessibilité aux structures de santé.

Ensuite, au travers de la définition collégiale des objectifs à poursuivre, à savoir être un lieu de vigilance (quelles sont les problématiques prioritaires ?), d'interpellation et de propositions (auprès des élus locaux, du tissu associatif, mais également des citoyens) et d'émergence de projets à l'échelle du territoire défini.

La plateforme s'est fixée pour objectifs d'identifier et de fédérer les acteurs locaux (personnes et organisations) intéressés par son projet, de capitaliser, partager et valoriser les informations relatives aux diagnostics réalisés dans les différents secteurs pour développer une vision prospective du territoire, de faire émerger et encourager les idées et projets touchant à son objet, de valoriser les réalisations en activant un effet « caisse de résonance » — visibilité et reconnaissance à plus grande échelle des projets locaux, meilleure diffusion de l'information, association positive à une démarche symbolisant le dynamisme, la collaboration et la mobilisation d'un territoire —, d'interpeler et mobiliser, au-delà du territoire, les acteurs qui influencent son développement.

## RÉALISATION D'ÉVÈNEMENTS

Depuis le début de son travail, la plateforme a choisi d'organiser des rencontres qui permettent de partager le résultat de ses réflexions.

Juin 2006, « Quel lien entre la qualité de vie et le développement économique, social, culturel et environnemental<sup>1</sup> ? ». Cet évènement a été le départ de la plateforme intersectorielle. Septembre 2008, « Panorama sociodémographique du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse : des chiffres pour l'action ». La rencontre a permis d'avoir un regard statistique sur les réalités du territoire.

En septembre 2009 et 2010 sont organisées deux rencontres consacrées à une thématique considérée par les membres de la plateforme comme prioritaire et éminemment intersectorielle, la mobilité. Les problèmes de mobilité ont en effet des conséquences sur la perte de liens sociaux, sur l'accès aux activités culturelles, sur la capacité à trouver un emploi...

En octobre 2011, une rencontre a été l'occasion de sensibiliser les élus locaux au rôle qu'ils peuvent jouer pour développer la qualité de vie des citoyens et de présenter la réalisation de profils locaux de santé.

1 Les différents comptes rendus sont téléchargeables sur [www.pplateforme-esem.be](http://www.pplateforme-esem.be).

Dans un premier temps, les différents travaux ont été choisis pour soutenir le travail de réflexion des partenaires de la plateforme : meilleure approche de l'intersectorialité, meilleure connaissance des spécificités du territoire. Dans un second temps, des thématiques précises, qui se sont avérées prioritaires et partagées par les différents secteurs représentés, ont été approfondies.

### **SUD DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE UNE ÉCHELLE DE PERTINENCE ET UNE APPROCHE TRANSCOMMUNALE**

La mise en place du partenariat de la plateforme intersectorielle a été rendue possible par l'identification d'un territoire pertinent et cohérent : le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, territoire couvert par douze communes.

Deux points de vue, qui s'additionnent, viennent construire l'identification de ce territoire. Le premier, subjectif, amène les partenaires impliqués à reconnaître cette zone comme un espace vécu et partagé. C'est un territoire qui, pour eux, fait sens au point de justifier qu'ils s'y investissent.

Le second point de vue est construit sur des éléments plus objectifs, partenariats formels et informels élaborés par des acteurs venant de différents secteurs : culturel, social, insertion socioprofessionnelle, etc. ; présence de dispositifs couvrant cette zone en tout ou en partie — groupement économique sud Entre-Sambre-et-Meuse, mission régionale pour l'emploi du sud Entre-Sambre-et-Meuse, réseau assuétudes des Fagnes, association des généralistes de la région des Fagnes, interplans de cohésion sociale, etc. — ; constats liés à l'analyse des déplacements des personnes et, enfin, un pôle d'attraction touristique central : les lacs de l'Eau d'Heure.

Le territoire d'action défini couvrant plusieurs communes, les partenaires ont choisi de travailler selon une approche transcommunale. Celle-ci peut être définie comme « la gestion d'une dynamique d'acteurs diversifiés incluant au moins des acteurs issus de la commune, basée sur le développement de projets partagés et coélaborés, qui s'inscrivent dans une volonté de cohérence territoriale<sup>2</sup> ». La volonté affichée est donc bien de mutualiser les ressources de chacun pour mettre en place des actions et projets qui répondent aux besoins du territoire.

Cette approche transcommunale<sup>3</sup> permet de réaliser des économies d'échelle, de réunir les forces vives sur un territoire pertinent et cohérent, d'entamer des réflexions collectives et une démarche cohérente, d'offrir des services performants en lien avec les besoins des habitants, etc.

#### **Les communes concernées**

Beaumont  
Cerfontaine  
Chimay  
Couvin,  
Doische  
Florennes  
Froidchapelle  
Momignies  
Philippeville  
Viroinval  
Sivry-Rance  
Walcourt

2 Réseau wallon de développement rural. Actes du séminaire régional « Transcommunalité : réalités et valeur ajoutée » (juin 2011).

3 Transcommunalité. Solutions de développement pour les territoires ruraux de Wallonie, Fondation rurale de Wallonie, Les rencontres de la ruralité, mai 2008.

## DES ACTEURS ET DES INSTITUTIONS : UNE APPROCHE INTERSECTORIELLE

Les partenaires de la plateforme se sont donnés comme objet d'améliorer la qualité de vie des habitants du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Les problèmes qui ont un impact sur cette qualité de vie devenant de plus en plus complexes et d'origine multifactorielle, il devient impossible de les résoudre en faisant appel à un seul champ de compétence.

Un des moyens développé pour tenir compte de cette réalité est d'agir au départ d'une vision intersectorielle qui va favoriser le décloisonnement, la mise en commun de ressources diversifiées et la coordination d'actions menées au sein des différents secteurs. C'est ainsi que les compétences cumulées des partenaires permettent de toucher à de nombreuses matières qui ont un impact sur la qualité de vie : mobilité, environnement, éducation, aménagement du territoire, social, culture, sport, logement, etc.

L'expérience d'animation de la plateforme intersectorielle nous amène à identifier plusieurs points d'attention. Dans ce type d'initiative, il est fondamental d'être attentif à la gestion du temps et de s'adapter aux contraintes des partenaires. Par exemple, au sein de la plateforme, nous fonctionnons via l'organisation de réunions à intervalles raisonnables — environ toutes les six à huit semaines —, mais en proposant des sous-groupes de travail pour faire avancer certaines actions quand c'est nécessaire. En parallèle, il est aussi nécessaire de prendre le temps de se connaître, de créer des liens et des affinités entre partenaires.

Ensuite, pour maintenir la dynamique de groupe, il est important de veiller à arriver assez vite à des réalisations concrètes basées sur l'identification de besoins communs. Le but est ainsi d'éviter le sentiment de participer à des réunions stériles, de solidariser les partenaires et de produire du concret, de l'action et de la visibilité. À titre d'exemple, quelques actions concrètes menées par la plateforme : définir collégialement une charte d'engagement, réaliser et alimenter un site web, coécrire une demande de subvention, coorganiser des événements au service des objectifs de la plateforme, réaliser et diffuser un dépliant sur la question de la mobilité, etc.

Pour susciter et maintenir un partenariat intersectoriel, il est indispensable d'identifier un responsable de l'animation. Ce type de partenariat intersectoriel nécessite en effet que son animation (gestion des réunions, convocations, suivi administratif...) soit prise en charge afin de soulager un maximum de partenaires de tout ce travail de l'« ombre », mais néanmoins indispensable. Ce type de responsabilité peut plus facilement être assumé par des institutions qui peuvent justifier dans leurs missions l'animation de processus partenarial en tant que tel. La présence de tel partenaire peut alors permettre aux associations qui sont plus centrées sur des publics, sur des thématiques ou sur des territoires de justifier leur implication.

L'investissement d'institutions est facilité par la définition précise du cadre de travail dans lequel elles vont s'investir : quelle est la finalité du groupe, ses objectifs et son mode de fonctionnement, sa durée de vie ?, etc.

Dans l'expérience de la plateforme intersectorielle, nous nous sommes rapidement tournés vers la réalisation d'un document fédérateur précisant le cadre de travail (objectifs, moyens, engagements...). La rédaction de cette « charte d'engagement » a permis aux personnes impliquées dans la plateforme d'inviter leurs institutions (conseils d'administration, pouvoirs organisateurs, directions...) à prendre position sur leur engagement sur la base d'un texte qui précise clairement l'implication de leur participation, mais également leurs limites, de fournir aux membres une « carte de visite » présentant le cadre de travail à d'éventuels nouveaux partenaires, de souder le groupe autour de la coécriture du document. L'implication active des membres de la plateforme dans la corédaction de cette charte a permis de faire naître un sentiment d'appartenance autour du projet.

L'investissement de partenaires ne pourra se justifier que si le territoire d'action défini correspond à leur zone d'influence et de légitimité, ce qui implique d'identifier un territoire d'action et de définir des enjeux partagés et des objectifs communs. C'est d'autant plus vrai lorsque la volonté est de réunir des partenaires qui à priori ne partagent pas beaucoup de points communs. C'est là tout l'enjeu de l'approche intersectorielle.

Le travail essentiel à accomplir est donc d'amener ces associations à se découvrir et à avoir des échanges afin de rapidement dégager leurs points de convergences. Ils ont été d'abord définis de manière générale sur la base de deux éléments partagés : la recherche de l'amélioration de la qualité de vie, d'une part, et le sentiment d'appartenance à un même territoire d'action. Ensuite, des problématiques communes plus précises sont apparues, comme la question de la mobilité.

Dans le cadre de la dynamique partenariale, la circulation de l'information est également un élément à prendre en considération. L'investissement des partenaires varie fortement en fonction du fait que l'on soit activement impliqué (présence régulière aux réunions, participation active aux débats et aux décisions...), moyennement impliqué (présence irrégulière aux réunions, apports intermittents au contenu des débats...), voire très peu impliqué (absence aux réunions, peu d'apport aux dynamiques en cours, mais manifestation du souhait de suivre l'évolution). Nous ne souhaitons pas ici poser un jugement de valeur sur l'un ou l'autre type d'implication. Ils ont, en effet, tous leurs raisons d'être et sont une source de richesse pour la dynamique. En cours de processus, il est d'ailleurs fréquent que les partenaires passent successivement par différents types d'implication.

En tenant compte de cette évolution permanente de l'implication des partenaires, il est important de mettre en place un processus de communication efficace. Cela passe par la communication écrite (qualité de la rédaction des procès-verbaux de réunions et envoi adéquat, création d'un site internet per-

mettant entre autre de rendre accessible et de manière permanente l'ensemble des documents et travaux produits) sans négliger la communication orale (multiplier les contacts informels pour maintenir « vivant » les débats et activités produits par la plateforme intersectorielle).

La gestion d'une dynamique intersectorielle nécessite de mettre régulièrement en avant les atouts du partenariat: travailler dans une logique gagnant-gagnant, à partir de l'identification d'enjeux communs qui ne souffrent de concurrence entre les acteurs pressentis à devenir partenaires (la plateforme intersectorielle doit apporter une plus value pour chacun dans le cadre de son activité première). Ces enjeux partagés serviront toutefois également les défis singuliers de chaque partenaire pour respecter cette logique gagnant-gagnant.

Il est également nécessaire d'être attentif à certaines spécificités de ce type de partenariat, comme devoir gérer les logiques contradictoires issues du caractère intersectoriel de la plateforme. Par exemple, la notion de rentabilité pourra varier si on la place du point de vue économique ou du point de vue du progrès social.

La mise en œuvre de dynamiques partenariales nécessite la mobilisation de moyens humains, logistiques et financiers. Dans notre expérience, la volonté

a été de faire appel à la mutualisation des ressources apportées par les différents partenaires. À titre d'exemples, les réunions sont organisées alternativement dans les locaux des différents partenaires; les frais engagés pour la réalisation d'évènements sont partagés en fonction des possibilités de chacun et tous mettent à disposition leur temps de travail au profit de l'organisation de l'évènement; quand les moyens internes ne sont pas suffisants, les membres de la plateforme se tournent vers la recherche de moyens extérieurs (demandes de subventions, appels à projets, etc.). Cette mutualisation des ressources, au-delà de répondre aux besoins pratiques de la plateforme, permet également de renforcer le sentiment d'appartenance à la dynamique mise en place.

Ces recommandations sont à prendre, non pas comme des vérités universelles à suivre à la lettre, mais bien comme des sources d'inspiration à l'attention de toutes personnes souhaitant entamer une dynamique transcommunale et intersectorielle, en les invitant à tenir compte de leur contexte particulier de travail. Nous formulons toutefois l'espoir que ces pistes pourront nourrir utilement d'autres projets de dynamiques territoriales ■

**Pour plus d'information nous vous invitons à consulter les articles suivants**

Decoster D.-P.,  
Mouyart Ph.,  
« La plateforme intersectorielle du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse: une initiative au service de la qualité de vie », *Éducation Santé*, n° 248, septembre 2009, p. 10-14.

Mouyart Ph.,  
« Quel lien entre la qualité de vie et le développement économique, social, culturel et environnemental », *Éducation Santé*, n° 220, février 2007, p. 14-15.